



**Gruissan Yacht Club**  
**Régates**

# Avis de course

## Régate du Grand Narbonne



Une course le long des plages de GRUISSAN  
**Dimanche 26 juin 2011**

*Obligations : jauge HN – Licence FFV 2011  
Navigation côtière à moins de 6 milles*

**Une organisation du Gruissan Yacht Club**

- Réunion des chefs de bord le samedi 25 juin à 18 heures au Yacht Club
- Réunion des équipages le dimanche 26 juin à 9 heures devant la Capitainerie
- Mise à disposition sur l'eau à 10 heures
- Remise des prix à 15 heures le dimanche 26 juin devant la Capitainerie

L'organisateur est le Gruissan Yacht Club avec le soutien de l'Office de Tourisme, de la Ville de GRUISSAN et de la Communauté d'Agglomération du GRAND NARBONNE

**Président du Comité d'organisation : Jean ROQUES**

**Présidents du Comité de course : André BEDOS- Michel VIALET**

**Responsable des résultats : Dany ROUGER**

**Jury : Jean-Pierre BOUSQUET**

#### **1) REGLES DE COURSE :**

La régata sera régie par les Règles de Course pour Voiliers : **RIR 2009/2012**

#### **2) PUBLICITE**

La publicité des concurrents sera restreinte, les bateaux pourront être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (voir la Régulation 20 de l'ISAF) et toute autre information relative à la Régulation 20.

#### **3) ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION:**

**3.1** - La course est ouverte aux monocoques titulaires d'un certificat de jauge HN à jour. Toutes les classes de voiliers de 8 mètres et plus: sauf A, B, R1 et L.

**Chaque bateau doit être équipé d'une VHF fonctionnant correctement.**

Le Comité d'organisation ou le Comité de course demeure libre d'accepter ou de refuser une inscription si le bateau ne semble pas en mesure d'affronter les conditions de navigation de la régata, ou au-delà de la capacité d'accueil du port de Gruissan.

**3.2** - Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- une licence de groupe sera prise par l'organisation pour tous les élu(e)s.
- l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge HN du bateau.

#### **4) PROGRAMME:**

- **Permanence et accueil des concurrents : le samedi 25 juin de 17h à 18h au Club-house du GYC.**
- **Briefing : le samedi 25 juin 2011 à 18 heures au Club-house du GYC**
- **Réunion des équipages et tirage au sort des bateaux le dimanche 26 juin à 9 heures devant la Capitainerie du Port de Plaisance.**
- **Mise à disposition sur l'eau : le dimanche 26 juin 2011 à partir de 10 heures**
- **Proclamation des résultats et remise des prix : le dimanche 26 juin 2011 à partir de 15 heures devant la Capitainerie du Port de Gruissan.**

#### **5) PARCOURS et INSTRUCTIONS DE COURSE :**

Le parcours sera de type côtier, à moins de 6 milles, le long de la côte de Gruissan entre Narbonne Plage et Port la Nouvelle.

Les instructions de course sont affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles lors du briefing préparatoire.

#### **6) CLASSEMENTS :**

Le classement sera établi en utilisant les temps compensés selon les coefficients de la jauge HN.

Le CVL sera éventuellement appliqué.

#### **7) DECHARGE DE RESPONSABILITE :**

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

***L'attention des concurrents est attirée sur la règle fondamentale 1 de l'I.S.A.F. qui établit que tout voilier doit porter toute l'assistance possible à tout bateau ou à toute personne en danger lorsqu'il est en situation de le faire.***

**Inscriptions :**

**Gruissan Yacht Club**  
Quai de la Tramontane  
11430 GRUISSAN  
Tél : 04.68 49 29 39  
Gruissan.yacht.club@wanadoo.fr